

Une épineuse équation pour des crèches trop vides

► C'est le paradoxe : si les listes d'attente s'allongent dans les crèches francophones, deux places sur dix y restent pourtant inoccupées.

► Appli, « contrats d'accueil », ... différentes solutions sont envisagées pour régler ce problème.

Les futurs parents le savent : pour trouver une crèche, il faut savoir se lever tôt. Certains s'y prennent même avant la conception de l'enfant. Malgré ces précautions, la plupart se retrouvent sur une, voire plusieurs listes d'attente.

Maud, 34 ans et enceinte de huit mois d'un petit garçon, connaît bien ce parcours du combattant. *« J'ai bien commencé les démarches dans les temps requis. Mais nous allons déménager à l'autre bout de la ville et ça rend tout extrêmement compliqué. Pour être sûre d'avoir une place, j'ai donc inscrit notre futur fils dans quatre communes différentes. »*

Pourtant, de la place, il y en a : en 2016, on comptait 44.185 places d'accueil dans les milieux d'accueil (collectif et familial) en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est 13.000 de plus qu'en 2005. En 2016, 1.178 nouvelles places ont encore été ouvertes. Un chiffre en constante augmentation depuis dix ans, qui résulte des versions successives du plan Cigogne.

Encore faut-il que ces places soient toutes occupées. C'est là tout le paradoxe : en 2016, les crèches en Fédération Wallonie-Bruxelles n'affichaient qu'un taux d'occupation brut moyen de

78,68 %. Deux places sur dix restent donc inoccupées. Ce problème concerne aussi bien les établissements subventionnés par l'ONE que les autres.

Du « contrat d'accueil » aux applis

Et cela dure depuis des années. Dès 2003, l'ONE a avancé une première solution en instaurant un « contrat d'accueil ». *« Depuis, les parents signent ce contrat, indiquant les jours de présence de leurs enfants afin que les milieux d'accueil puissent compléter les places d'enfants présents seulement à temps partiel par d'autres »*, souligne Bernard Geerts, conseiller au département Accueil de l'ONE.

Autre solution pour optimiser l'occupation des crèches : l'ONE travaille actuellement à l'élaboration d'une application, baptisée Gima pub, afin de permettre leur meilleure gestion.

Alexandre Debatty, lui, a élaboré son propre logiciel. Une initiative privée, lancée par un papa qui a connu la galère de la recherche d'une place en crèche. « Babiz » vise à améliorer le taux d'occupation des milieux d'accueil et à leur offrir une meilleure vision sur leur nombre de places disponibles. But : désengorger les listes d'attente. *« Avec Babiz, les structures d'accueil sont en mesure de transmettre une réponse aux parents en seulement quelques semaines »*, assure son promoteur.

Catherine Jossart a accepté de tester cette application. Jusque-là, la directrice de la crèche privée « Petit Pied », sise à Ophain, en Brabant wallon, gérait ses 14 places à l'aide d'un tableur Excel. Mais application ou pas, elle ne croit pas à l'optimisation totale de ses places. *« C'est impossible de trouver des enfants pour tous les jours »*, tranche-t-elle.

Car la panacée n'existe pas. Pour Catherine Jossart, il n'est pas simple d'an-

ticiper le départ de ses jeunes hôtes : « *Tous les enfants ne rentrent pas à l'école en même temps pour la première fois. Dans certains établissements, leur inscription en maternelle dépend de leur propreté. Sans compter les parents qui choisissent de quitter ma crèche pour une crèche communale moins chère.* » L'incertitude constitue une source de stress pour cette directrice qui emploie deux salariées. Mais, chez Catherine Jossart, aucune liste d'attente. Tous les bébés sont les bienvenus.

En fait, les solutions sont multiples pour tenter d'optimiser l'occupation des crèches. La Ville de Bruxelles a ainsi mis en place un système d'inscriptions centralisées dans plusieurs de ses 32 accueils. Selon ses services, pour réduire le délai d'attente, l'essentiel est de savoir le plus tôt possible quand les enfants inscrits quitteront la crèche. « *Pour ce faire, nos assistants sociaux contactent systématiquement les parents six mois avant un départ possible des enfants* », y indique-t-on.

Une question de budget

Le budget entre évidemment en ligne de compte. « *D'un établissement subventionné par l'ONE à un autre qui ne l'est pas, les prix peuvent varier du simple au double* », martèle Alexandre

Debatty. Pas étonnant que les crèches communales soient prises d'assaut. Et

que les files s'allongent. C'est le cas de la Maison communale d'accueil de la petite enfance de Chaumont-Gistoux, en Brabant wallon, où la liste d'attente est interminable. Malgré l'accueil de 28 nouveaux bambins, à l'automne prochain, environ 75 parents poireautent toujours. Natacha Verstraeten, la présidente du CPAS, juge pourtant « *insatisfaisant* » le taux d'occupation de ses 59 places.

La plus grande crèche de Wallonie cherche aussi une solution... Avec ses 30 places supplémentaires dès cet été, la crèche d'Herstal pourra accueillir jusqu'à 152 enfants. Ici, on donne l'assurance d'une réponse aux parents dès le 6^e mois de grossesse au plus tard. Le mode de fonctionnement diffère des autres jardins d'enfants : « *Dans notre crèche, un départ ne correspond pas à une entrée : nous fonctionnons par groupe de vie. Notre structure s'organise en onze groupes de vie, composés de 14 enfants chacun. Nous accueillons de nouveaux bébés dès qu'un groupe de vie complet se libère* », explique Valérie Gonda, l'assistante sociale de la crèche d'Herstal. Mais l'attente peut aussi se révéler longue.

A chacun sa méthode. Avec en ligne de mire un paradoxe : en Fédération Wallonie-Bruxelles, le nombre d'enfants, âgés de 0 à 2,5 ans, est passé de 141.000 en 2012 à 134.000 en 2017. La dénatalité promet donc de changer à terme le rapport des francophones à leurs crèches. ■

ALEXANDRA SIMARD (st.)

parents « Premier arrivé, premier servi »

TEMOIGNAGES

A Bruxelles, « on m'avait prévenue que pour être sûre d'avoir une place convenable, il fallait s'y prendre dès les trois premiers mois de grossesse, raconte Charlotte, bientôt la trentaine et mère de Gaspard, deux ans. Les premières personnes à m'en avoir parlé, ce sont des amies jeunes mamans qui sont passées par la même épreuve. On en parle d'ailleurs beaucoup entre nous. Il y a de nombreux ouï-dire, ce qui décuple nos inquiétudes. »

Charlotte a donc ressenti la pression de l'inscription et s'est empressée de faire les démarches administratives pour Gaspard dans trois crèches de quartier. « Quand j'ai vu qu'à six mois de grossesse nous étions 197^{es} sur la liste d'attente, j'ai un peu paniqué... Mais entre désistements et oublis, nous avons finalement eu une place. »

Claire, trentenaire, vient d'accoucher d'une petite Zoé cette semaine. Elle confirme ces angoisses : « A Bruxelles, il faut accepter d'avoir le couteau sur la gorge. Face au manque de place, nous n'avons pas le luxe du choix. C'est la règle du premier arrivé, premier servi, exactement comme pour la suite avec les inscriptions dans les écoles : on peut se retrouver avec des en-

fants scolarisés à l'autre bout de Bruxelles. Vivre ça au quotidien, c'est épuisant. Chaque crèche a son propre "modus operandi" », ce qui complique encore les recherches. Certaines ne communiquent pas par téléphone, d'autres veulent que les parents viennent visiter les lieux... Les démarches administratives diffèrent entre crèches privées et communales.

La crèche privée, c'est l'option choisie par Birthe et Philipp pour leur fils, Henri, âgé de deux ans : « Il n'y avait plus une place en crèche communale, se rappelle Birthe, enceinte d'un second bébé. A l'époque, je ne savais pas que c'était aussi concurrentiel. Donc quand je m'y suis prise à six mois de la grossesse, on n'avait plus aucune chance. » C'est par le bouche à oreille que le couple entend parler d'une place qui se libère à la dernière minute dans une crèche privée voisine. Une « chance » qui ne leur donne pourtant pas envie de réitérer l'expérience avec leur second enfant. « Nous prendrons une nounou cette fois : c'est trop compliqué de trouver une place et Henri était très souvent malade. Je préfère ne pas me stresser pour cette autre grossesse », ponctue Birthe.

Autres « plans B » ? « Une crèche privée est trop chère pour

nous, explique Claire. Nos parents peuvent compléter en cas de besoin. Mon compagnon et moi-même sommes en plus au chômage, nous avons donc le temps de nous consacrer à cet heureux événement... Je pense que la crèche est une vraie nécessité pour des parents isolés, comme des expatriés dont la famille habite loin.»

C'est le cas d'Anne dont les parents sont en France : « J'ai cherché des ASBL, comme le "Ballon rouge" où des accueillantes proposent une alternative à la crèche traditionnelle. Mais j'ai encore l'espoir d'avoir une place... Autrement, on fera du "bricolage" en cumulant nos congés pour rester à la maison. » ■

MARIE THIEFFRY

PLACES DISPONIBLES

Des investissements sont programmés

Lancé en 2013, le plan Cigogne III vise à créer 14.849 nouvelles places sur la période 2014-2022. 70 % de ces places sont subventionnées par l'ONE.

Pour sa part, le gouvernement wallon prévoit 48 millions d'euros d'investissements pour la construction de nouvelles crèches sur la période 2019-2024.

En 2016, le « taux de couverture » en Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevait à 33,1 %, assurant théoriquement à un enfant sur trois l'accès à la crèche. Une attention particulière est apportée aux zones où ce taux indique un besoin aigu de places, notamment dans l'arrondissement de Liège et dans le Hainaut.

Toujours en 2016, les crèches en Fédération Wallonie-Bruxelles affichaient un taux d'occupation brut moyen de 78,68 %, soit +1,29 % par rapport à 2015.

A. SI (ST.)